

INDEX D'ÉGALITÉ FEMME-HOMME



	INDICATEUR CALCULABLE (1=OUI, 0=NON)	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAX. DE L'INDICATEUR	NOMBRE DE POINTS MAX. DES INDICATEURS CALCULABLES
1 - ÉCART DE REMUNERATION (EN %)	1	1,8	38	40	40
2 - ÉCARTS D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (EN POINTS DE %)	1	13,5	20	20	20
3 - ÉCARTS DE PROMOTIONS (EN POINTS DE %)	1	1,9	15	15	15
4 - POURCENTAGE DE SALARIÉS AUGMENTÉS AU RETOUR D'UN CONGÉ MATERNITÉ (%)	1	100	15	15	15
5 - NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS	1	3	5	10	10
TOTAL DES INDICATEURS CALCULABLES			93		100
INDEX (SUR 100 POINTS)			93		100